



Le 27 mars 2025,

La Région Normandie et la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie renouvellent leur engagement pour le développement de projets structurants sur le territoire

Après une visite de la Ferme du Breuil, à Mézidon-Vallée-d'Auge, dont les travaux de réhabilitation ont été financés à hauteur de près de 1,26 millions d'euros par la Région via le fonds friche et le contrat de territoire 2017-2023, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et François Aubey, Maire de Mézidon Vallée d'Auge et Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, ont officiellement signé, cet après-midi, un nouveau contrat de territoire pour la période 2024-2027. Celui-ci prévoit l'accompagnement par la Région de 10 projets avec un soutien prévisionnel de plus de 4,8 millions d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'aurait pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initié en 2016. Sur la période 2017-2023, la Région a déjà soutenu, pour un montant de plus 12 millions d'euros, 28 projets de l'agglomération lexovienne. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec Agglomération Lisieux Normandie traduit notre volonté de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité de ce territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

François Aubey, président de l'Agglomération Lisieux Normandie a souligné l'importance de ce contrat pour l'Agglomération : *« Sur Lisieux Normandie, jusqu'en 2027, 100 € par habitant seront investis par la Région grâce à ce contrat de territoire. Une marque de solidarité forte qui va permettre à notre Agglomération de concrétiser son Acte fondateur : créer un véritable espace de coopération entre les communes et mutualiser nos moyens pour bâtir un territoire dynamique, attractif et durable. Au-delà de ces projets, l'Agglomération Lisieux Normandie entend valoriser ses atouts naturels et patrimoniaux pour en faire un territoire de référence en matière de tourisme nature et culturel en Normandie : « Nous avons un territoire à défendre, des arguments pour le faire et une grande collectivité, la Région, pour nous soutenir. Ce contrat de territoire est un témoignage fort de la confiance de la Région envers notre Agglomération. »* a insisté François Aubey.

Le nouveau contrat de territoire signé par la Région et l'Agglomération Lisieux Normandie porte sur les projets suivants :

- **La restructuration de l'îlot Hermilly à Cambremer.** D'une surface de 3 380m², l'îlot Hermilly est situé en cœur de bourg de Cambremer. Il est constitué de plusieurs entités, qui sont, soit déjà investies, soit en friches, notamment un garage qui fera l'objet d'une dépollution. A la suite des études réalisées, l'objectif du projet global est de réinvestir ce patrimoine et d'aménager les espaces publics, dans une volonté de sobriété foncière et de valorisation du site en créant une centralité autour de 3 pôles : un pôle de convivialité, un pôle de services et un pôle culturel.

La Région intervient dans le cadre du contrat de territoire sur le projet de tiers-lieu et sur la restructuration des espaces publics à hauteur de **945 153 euros** pour un coût prévisionnel de plus de 3,26 millions d'euros.

- **La création d'un parcours de santé et sensibilisation à la biodiversité, dans le parc de la Pipardière,** avec un financement régional de **14 097 euros** pour un coût de projet de 71 487 euros.
- **Le réaménagement du Parc du Breuil à Mézidon Vallée d'Auge.** Cet espace naturel de 20 hectares, situé à proximité de la gare et des équipements communaux/communautaires, constitue le « poumon vert » de la commune, pourtant peu connu des habitants et sous-utilisé. L'opération doit permettre de le connecter au reste de la ville par des cheminements cyclables et piétonniers, en mettant en place une signalétique renforcée, avec un objectif de valorisation de la biodiversité présente. Il s'agit d'en faire un lieu de vie incontournable avec une offre de loisirs diversifiée et adaptée à tous les publics.

Le projet d'un coût de 2,4 millions d'euros a pour ambition de transformer le parc en pôle central d'attractivité afin d'attirer les populations de la CALN. La Région y contribue à hauteur de 598 212 euros.

- **La requalification environnementale et renaturation d'une zone humide en périmètre de monument historique à St Pierre en Auge.** Ce terrain, en cœur de ville, d'une surface de 2 hectares, sera aménagé en un parc public dans une perspective d'aménagement de centre-bourg. Cette opération permettra la préservation de la biodiversité du site, la valorisation des patrimoines notamment avec l'activité de l'ancienne tannerie, la mise en valeur de l'abbatiale et des habitations alentours, mais aussi la création d'un espace de loisirs pour tout âge.

L'opération d'un montant de 1,9 millions d'euros sera soutenue à hauteur de **492 928 euros** par la Région.

- **2 projets sur la thématique du la protection du Patrimoine :**
 - **La rénovation du théâtre de Lisieux,** d'un montant de 5 millions d'euros, pour laquelle la Région interviendra à hauteur de **1,3 million d'euros**. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1985, ses façades, toitures, sa salle de spectacle et son décor sont protégés. Il s'agit de rénover le théâtre à l'italienne, de le mettre aux normes, de réduire les coûts énergétiques et de repenser les espaces d'accueil.
 - **La restauration de l'aile Cospéan de l'ancien palais épiscopal à Lisieux** qui est resté vacant et en friche depuis 2012. La réhabilitation de ce patrimoine classé « Monument Historique » nécessite une reprise complète, la sauvegarde des peintures du 17^{ème} siècle et la mise aux normes pour l'accueil du public. Les travaux estimés à 3,66 millions d'euros seront accompagnés par la Région à hauteur de **930 000 euros**.

- **3 opérations sur le thématique du sport** : la création de pistes de padel à Lisieux, soutenue à hauteur de **100 000 euros** par la Région, la réalisation d'un topping sur la piste d'athlétisme soutenue à hauteur de **79 412 euros** ainsi que la phase 2 du projet d'accueil des infrastructures sportives de Saint Désir, soutenue à hauteur de **347 266 euros**.

Contact presse : Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr